Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213501190-20251209-D2025_75-DE

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Gennes-sur-Seiche**
**Département d'Ille-et-Vilaine**

## SÉANCE du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 9 décembre à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 2 décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri Béguin, Maire.

PRESENTS (12) : M. Béguin Henri, Mme Bétin Madeleine, M. Cornée Lionel, Mme Jéby Myriam, M. Le Droff Roland, Mme Tiriau Valérie, Mme Brielle Hélène, M. Tual Maxime, M. Rossignol Denis, Mme Belloir Anne-Marie, M. Lamy Vincent, Raison Éric
Absents (2) : Bondoux Pierre, Lamy Patrice

M. Maxime Tual est désigné secrétaire de séance.

**D2025-75 VOIRIE – AMENAGEMENT ZONE DE RENCONTRE RUE SAINT MEEN**

Le maire représente le projet d'aménagement de la zone de rencontre rue Saint Méen proposé par la commission VOIRIE et, informe que suite à la consultation lancée auprès des entreprises seulement une offre chiffrée a été réceptionnée.

Après étude de l'offre et des renégociations, la commission voirie propose au conseil de retenir l'offre de l'entreprise Pigeon TP pour un montant de 33 000 € HT.

Le maire rappelle que la commune a perçue la dotation des amendes de police pour ce projet à hauteur de 19 932 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des votants (1 abstention et 11 voix pour), d'autoriser le maire à signer l'offre de l'entreprise PIGEON TP à hauteur de 33 000 € HT ainsi que l'ensemble des documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire, H. Béguin